

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur

FRUILLON DU COURRIER DU CANADA
23 Mars 1891.—No 17

L'ORPHELINE

DRS

CARRIERES DE JAUMONT

(SUITE)

—Marguerite, que dis-tu là ? fit le capitaine ; sais-tu que...

—Laissez-moi continuer, dit-elle, ensuite vous me répondrez. A cette époque, Marie, Georges et vous serez mariés, et naturellement...

—Mais alors, tu pourrais l'être aussi.

Oui, je le sais, Frédéric, et je sais aussi que, dans son intérêt pour moi, votre mère a rêvé pour moi un avenir dont elle n'a pas parlé, mais que je devine. Or, ce projet est irréalizable pour deux raisons, la première est que je ne possède aucune fortune...

—Pour le moment, c'est vrai, mais plus tard...

—Jamais ! Frédéric, jamais ! car cette fortune, ou serait une partie de la vôtre, et pour rien au monde je ne l'accepterais, ou elle me viendrait de mon oncle et, s'il est possible, je l'accepterais moins encore.

—Cependant, ma chère amie, puisque cette fortune doit revenir à quelqu'un.

—Vous oubliez, Frédéric, comment elle a été acquise ; vous oubliez qu'il n'est pas une de ces maisons, une de ces terres qui ne soit le produit de l'usage la plus monstrueuse ; personne ne l'ignore dans le pays. Et, je vous le demande, continua la jeune fille, avec exaltation, si quelqu'un osait vous offrir un semblable trésor d'iniquité, vous homme de foi et homme d'honneur, accepteriez-vous un pareil héritage ?

—Non, murmura le capitaine.

—Et me blâmeriez-vous de le répéter ?

—Non, fit-il encore, mais il n'en est pas de même pour la part de mes parents...

—Permettez, Frédéric, vous êtes trop généralement intéressé dans cette supposition, pour que je m'en rapporte à votre avis, j'ai voulu consulter, avant de prendre par moi-même une résolution, et l'homme que j'ai consulté m'a approuvé.

—Ceci est de l'exagération pure, et je suis persuadé que si j'allais avec toi poser la question à notre digne curé, il ne nous répondrait pas comme il l'a fait quand...

—Et qui vous a dit que ce fut lui que j'ai consulté ?

—Lui ou un autre, peu importe ; je sais bien que tu n'as parlé de cela qu'à ton directeur ; mais, d'ailleurs, là n'est pas la question, et si le jour de ton mariage mon père voulait introduire une clause en ta faveur dans ton contrat, personne ne pourrait l'en empêcher.

—Moi excepté, Frédéric.

—Eh bien ! supposons encore que s'il se trouve un jeune homme intelligent, capable, religieux, qui tienne plus à une femme entendue, bonne ménagère, active, économe, selon ses goûts, qu'à une autre riche, mais qu'il ne connaîtrait pas, je t'avoue, à moins que la vocation ne soit bien assurée, qu'il serait peu raisonnable de...

—C'est là que je vous attendais, Frédéric. Je pourrais même vous nommer le jeune homme auquel, non seulement vous, mais vos parents, songent pour moi. Dieu veuille que je me trompe, mais, s'il faut vous ouvrir mon cœur, j'aimerais mieux mourir que de devenir la femme de cet homme, car dans sa conviction, ce n'est qu'un hypocrite, ou qui, en donnant à supposer qu'il pense à moi, ne cherche qu'à gagner de plus en plus votre confiance, ou qui, si en effet, et comme je ne puis le supposer, songe réellement à m'épouser, spéculer sur la générosité de vos parents et sur la vieillesse de mon oncle.

—Tu es injuste, Marguerite.

—Dites plutôt que vous êtes aveugle, Frédéric.

—Dans tous les cas, mon aveuglement ne daterait pas de longtemps, car le ne le connais que depuis hier au soir ; mais je t'avoue que je l'ai trouvé fort bien, agréable, instruit et en même temps très simple.

—C'est possible ; à moi, il me déplaît et je m'en délie : d'ailleurs, servir Dieu dans la personne de ses pauvres, n'est pas un parti si triste qu'il faille me plaindre de m'y être arrêté.

—Assurément c'est la plus belle des vocations, lorsque c'est une vraie vocation.

—J'espère bien que c'est la mienne, Frédéric. Ce n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier que je commence à y penser, et du fond de mon cœur, je prie Dieu qu'il m'y laisse encore longtemps réfléchir auprès de notre mère.

Ils étaient arrivés à l'extrémité du jardin et allaient, toujours causant presque bas, entrer dans une allée latérale, lorsque la voix sonore du brasseur interrompit soudain leurs confidences.

—L'excellent homme était radieux.

—Cette fièvre n'est donc pas revenue, s'écria-t-il, que te voilà déjà debout, et en tenue de propriétaire ; parlez-moi de cela, j'aime mieux ce chapeau que ton képi, une vilaine invention pour garantir soit du soleil soit de la pluie. Marguerite t'a-t-elle montré mon carré d'asperges ?

—Pas encore, mon père.

—Tant mieux, elle n'aurait pas su t'expliquer cela. Ah ! ce ne sont pas des plants ordinaires ; c'est un ami, M. Pouquet, qui avait fait venir des greffes de Tours, il fallut bien le prier pour le faire consentir à m'en céder quelques unes. Et figure-toi que toutes les siennes sont mortes ; il les avait plantées dans la terre forte et les asperges n'aiment que le sable ; c'est comme mes laitues Rassin, tu as passé devant.

—Je ne les ai pas remarquées.

—Tu n'as pas remarqué mes laitues, des laitues de près d'un mètre de circonférence, tendres et croquantes : une vraie merveille.

—C'est-à-dire qui doivent un jour avoir un mètre et toutes sortes de qualités interrompit Marguerite, en riant mais, qui, pour le moment, lèvent à peine sur leur couche.

—Oh ! alors, je suis excusable de ne les avoir pas vues.

—Dans tous les cas, Marguerite aurait dû te les faire voir. Figure-toi que j'en avais lu la description dans la Gazette des Campagnes, car je suis abonné à la Gazette des Campagnes, un journal joliment bien rédigé, par M. Hervé, de Paris ; tu connais sans doute M. Hervé ?

—J'en connais un qui est lieutenant de spahis, mais jamais il ne m'a parlé de laitues ; c'est un gaillard qui n'a pas froid aux yeux.

—C'est bien possible ; ils doivent être parents, car le mien aussi est un rude gaillard, et qui vous fait des charges à fond de train sur les bureaucrates et les centralisateurs ; quelle poigne, mon cher, et comme il vous assène un coup de plume, j'allais dire d'épée !

—Dans l'affaire du plébiscite, il a si bien écrit que, quoique l'empire soit la paix et que nous soyons la paix, le curé et moi avons voté non. C'est lui qui m'a fait connaître les laitues ; viens les voir, ensuite nous rendrons visite aux asperges. A propos comment s'appelle ton turco.

—Iousouf.

—Il a fait la paix avec Guillaume et est devenu son ami.

—Comment cela ?

—En lui aidant à panser les chevaux, il paraît qu'il s'y entend admirablement.

—Allons, tant, mieux.

—Mais ensuite, ils ont failli se brouiller de nouveau.

—Déjà ?

—Après le passage, Guillaume n'a trouvé rien de mieux pour lui exprimer sa reconnaissance, que de l'inviter à boire un verre de bière et ma foi ton Arabes est entré en fureur et l'a appelé macache !

—Laissons-les faire, ils s'arrangeront, allons aux laitues.

(A suivre)

ILLUSTRATED QUEBEC

LE HUITIEME CENTENAIRE

DE LA

NAISSANCE DE SAINT BERNARD

I

Le diocèse de Dijon se prépare à célébrer de splendides souvenirs. Les missionnaires qui gardent à Fontaines la maison où naquit saint Bernard veulent glorifier, par des solennités grandioses et par un édifice durable, l'illustre enfant de la Bourgogne, l'ascète, le réformateur, le docteur, l'apôtre infatigable, personification des vertus sublimes. Approuvateur ardent de ce double projet, Mgr Lecot et sollicite du Saint-Père une bénédiction qui, dans les termes où elle a été formulée, a pris le caractère d'un appel adressé aux chrétiens par le Souverain-Pontife. Le bref accordé aux promoteurs de la manifestation les encourage ainsi : " Rien ne pouvait " Nous être plus agréable que le projet " formé par vous et vos chers fils, les " missionnaires de Saint-Bernard, de " célébrer solennellement, dans votre " diocèse, le huitième centenaire de " l'heureuse naissance du saint docteur, " premier abbé de Clairvaux. Car ce " n'est pas seulement le lieu de son " origine, c'est l'Eglise entière que les " rayons de sa piété et les monuments " de sa sagesse ont à jamais illustrés. " Rien de plus juste que ces fêtes ; et " Nous ne pouvons manquer de les " approuver, tant à cause de la véné- " ration que Nous professons pour ce " saint docteur, qu'à cause du zèle em- " pressé que, dans tout le cours des " âges, les évêques et les fidèles ont " montré pour son culte.

" Aussi, sommes-nous heureux de " voir ranimer son souvenir et rappeler " ses glorieux mérites, digne objet de la " reconnaissance des générations fu- " tures.

" Et cet hommage rendu au grand " docteur n'est pas seulement un devoir, " mais le souvenir séculaire de sa nais- " sance nous paraît éminemment utile " et opportun ; il fait revivre son auto- " rité et sa voix, cette voix qui fut " regardée jadis comme la voix du Sei- " gneur brisant les cédes, c'est-à-dire " les fronts des superbes, et tranchant " les flammes du feu, c'est-à-dire toutes " les questions qui divisaient et met- " taient malheureusement en lutte, les " contre les autres, les hommes de son " temps.

" Il convient donc bien que votre " diocèse, qui a eu la gloire de donner " au monde un tel homme, lui décerne " avec enthousiasme les plus magnifi- " ques honneurs ; et Nous ne doutons pas " que les solennités que l'on prépare " soient absolument dignes tout à la " fois de votre piété envers celui qui " vous regardez comme la plus brillante " lumière de la France, et de la gloire " immense qui accompagne partout son " nom.

Depuis, le vénérable prélat a dû s'éloigner de la région sur laquelle il venait d'attirer un tel honneur ; mais, avant d'aller prendre possession du siège archiepiscopal de Bordeaux, il a laissé encore à la patrie de saint Bernard un autre témoignage. Dans un mandement dont le style est un modèle, Mgr Lecot a résumé l'histoire extraordinaire et retracé la radieuse physionomie du héros. Le récit de l'audience pontificale où fut présentée la requête de Sa Grandeur nous montre le Souverain Pontife ému de satisfaction, en quelque sorte impatient de favoriser la pieuse entreprise. Après Mgr Lecot, Mgr Oury, son successeur, s'est empressé d'assurer les missionnaires de sa bienveillance active. Rappelant qu'il a eu, quelques années auparavant, à juger un livre remarquable consacré aux Gloires de saint Bernard, par un moine de Lérins, le nouvel évêque de Dijon disait :

" L'un de mes joies, en apprenant ma " translation au siège de Bourgogne, " fut de penser que, devant vivre à côté " du berceau de votre saint, j'en serais " désormais le protecteur et le gardien ". Puis, envisageant tous les côtés de la manifestation annoncée, Mgr Oury prenait soin d'ajouter : " Pour célébrer les " belles fêtes voulues par Léon XIII et

" pour ériger le monument qui en doit " à jamais perpétuer le souvenir, de " grandes dépenses seront nécessaires, et, " par suite, vous aurez besoin d'être " largement secourus. Il convient donc " que vous fassiez appel non seulement " à la Bourgogne, mais encore aux ad- " mirateurs et aux dévots de saint " Bernard dans le monde entier. Nul " doute que votre voix, fidèle écho de " celle de Léon XIII, ne soit partout " entendue, et que, de tous côtés, on n'y " réponde avec une touchante libéralité.

Le Bulletin consacré au centenaire qui doit être célébré le 20 août prochain fait connaître la situation actuelle de l'œuvre. Parmi les ruines, en partie relevées, du vieux castel de Fontaines-Dijon, se trouve la chambre même où notre saint vit le jour. Ce berceau glorieux fut, au XVII siècle, de la part des religieux Feuillants, l'objet d'une vive sollicitude. Ils voulurent l'enchâsser dans une église qu'ils commencèrent à construire. Ces travaux subirent les ravages de la Révolution, puis furent repris il y a vingt ans. D'autres circonstances néfastes sont venues à leur tour paralyser de si nobles efforts ; aujourd'hui la restauration de l'église est restée inachevée.

C'est ce monument qui, de l'aveu de tous s'inspire comme le but du pèlerinage annuel. C'est lui qui doit réaliser la commémoration du centenaire. La première pierre de l'église a été posée par Mgr Lecot, peu avant son départ. La générosité qu'invoque Mgr Oury saura répondre ; et elle assurera aux dignes missionnaires de Fontaines le succès auquel peut prétendre la France chrétienne, le succès éternel et définitif.

II

L'hommage de reconnaissance qui nous est proposé servira notre cause. C'est dans les saints que rayonne l'esprit de l'Evangile : or, ils sont ignorés de l'incrédulité contemporaine. Quelques érudits ou quelques littérateurs moins légers que les autres ont observé ces signes de la supériorité ; mais, pour le public modernisé, ce ne sont que des personnages bizarres, des individus dégradés ou pervers, tout au moins des fous. Retenir un peu d'attention impartiale sur ces êtres qui se sont mis en dehors des usages que le monde sévère plus que toute vérité, cela est ordinairement impossible. Quand il s'agit de saint Bernard, la tâche peut sembler moins décourageante. Le prédateur de la seconde croisade, ou plutôt comme on l'a dit justement des secondes croisades, est connu des historiens en vogue ; et les plus intelligents accordent qu'il a pu être animé d'une ardeur généreuse. Tribun enthousiaste, saint Bernard fut certainement ; surtout lorsque suivant l'expression du Pape Eugène III, il emboûcha la trompette évangélique ; lorsqu'il parut sur la colline de Vézelay, au milieu de l'immense auditoire qu'un chroniqueur appelle *magnum parlamentum* ; lorsque malgré l'épuisement où la mortification et le labeur avaient réduit son corps, il sut déployer une irrésistible force et haranguer triomphalement tout un peuple ; mais ce n'est là qu'un des aspects du merveilleux personnage. Ce pauvre moine est un des types les plus complets de la perfection à laquelle peut atteindre l'être humain.

Un saint ! Mot incompréhensible pour la science d'aujourd'hui et pour la badauderie, qui le reçoivent avec une injurieuse compassion. Par ce mot l'école officielle, l'Académie, la Chambre, le théâtre, le salon et le mastroquet arrivent d'emblée au même niveau d'intelligence et de sentiment. Un homme qui a fait du devoir la règle de toute son existence, qui vit pour le faire aimer, c'est ce que les rhéteurs de toute catégorie déclarent digne d'admiration et ce qui leur paraît le plus ridicule. Que le chrétien ait de la piété pour les faiblesses ou la lui reproche comme une inconséquence, on en fait arguments contre sa foi, qui, paraît-il, prescrit une inflexible sévérité. Qu'il blâme les égarements de ses frères, on le trouve orgueilleux et cruel. Absurde, s'il n'impose des contrain-

tes ; hypocrite, s'il ne pratique pas l'héroïsme constant. Mendiant volontaire, il est réputé paresseux ; défenseur des intérêts d'une communauté, il passe pour cupide. En vérité pourtant, le serviteur de Dieu représente, à des degrés supérieurs, la chose que le monde feint d'apprécier le plus ; l'amour de ce qui est vrai, juste et bien. Les badauds accordent leur indulgence et rendent leur estime aux malheureux que la passion a dévorés et qui leur livre sa tête fracassée d'une balle, n'ayant plus d'autre valeur à offrir. Ils disent alors, ces juges, qu'il a échappé à la flétrissure. Ils avouent donc que le but de l'existence est plus que l'existence même. Si, dans certains cas ils exigent qu'on surmonte la passion de vivre, c'est qu'ils comprennent, à leur manière, que la loi générale de la vie prescrit la résistance aux passions. Ils proclament, par un procédé abominable et stupide, mais néanmoins très démonstratif, qu'une vie abandonnée à l'instinct de la jouissance est gâtée ; et dans le lamentable suicide ils saluent, en quelque sorte, la revanche de la conscience, victorieuse de l'instinct suprême.

Cet effort pour dominer la nature, pour soumettre le corps à l'esprit, pour contraindre l'orgueil à plier devant la vérité ou devant la charité, pour ne pas nuire à autrui, pour ne pas abuser d'un droit, les honnêtes gens le font de temps en temps, Dieu sait avec quelle peine et au prix de quelles défaillances à d'autres égards !

Cette lutte qui épuise en quelques instants l'énergie ordinaire, elle constitue le régime permanent des saints. Lutte de chaque jour et de chaque heure pendant vingt, trente, cinquante années ; les ressorts continuellement tendus ; toutes les aspirations ramenées au terme final, n'est-ce pas un sujet digne d'occuper les psychologues ? Oui, la longue entreprise par laquelle un individu poursuit la conquête de sa personnalité, c'est par excellence le spectacle curieux et troublant. Devoir, honneur, sacrifice, grands mots qui tiennent une bien petite place dans la vie du monde, quand ils servent à autre chose qu'à de pompeuses déclamations. La gloire de ce genre est acquise à Régulus, et l'immolation de soi-même est l'état journalier des saints ; et pourtant Scipion était repu le jour où il se montra magnanime ; et pourtant Marco-Aurèle a jeté au martyre des légions de créatures innocentes et douces !

Le sacrifice n'est qu'une partie de la destinée choisie par le saint. Les victimes volontaires aspirent à faire bénir la loi qu'ils ont embrassée. Elles possèdent la raison de leur croyance et de leur conduite. Les pontifes de la sécularisation sont vidés quand ils ont prononcé majestueusement quelques paroles dont le sens est impénétrable. A l'Académie, à la Chambre, on est fort embarrassé pour donner une origine à la morale ou simplement à la logique ; et si l'on se hasarde à paraître accepter le concours d'une cause première, c'est en termes vagues et embrouillés, au milieu desquels elle s'évanouit. Le saint peut définir la nature et nommer la puissance de qui elle procède ; il sait ce qu'il dit quand il parle de justice et de vérité, il sait que le Dieu qui implore est vivant. Le saint vit près de son Maître et de son Père, uni à Lui par le Christ. Sans Dieu, la raison et la conscience n'ont plus de garantie, n'ayant même pas de significations ; un Dieu inaccessible, séparé de la nature qu'il a faite, la laisse dans la même incertitude et dans le même dénuement ; il faut que le fini soit rattaché à l'infini : mieux que tous les autres, les saints connaissent le Médiateur. " De là vient, dit Bossuet, " que les anciens Pères, parlant des ac- " tions de cet Homme-Dieu, les ont ap- " pelées *opérations théandriques*, c'est- " à-dire opérations mêlées du divin et " de l'humain, opérations divines et hu- " maines tout ensemble ; humaines par " leur nature, divines par leur princi- " pe. "

(A suivre)

ILLUSTRATED QUEBEC

L'AGE DES EVEQUES DU CANADA

S. G. Mgr Peter McIntyre, Evêque de Charlottetown, 73 ans.

S. G. Mgr Louis-François Lafèche, Evêque des Trois-Rivières, 73 ans.

S. E. le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, 71 ans.

S. G. Mgr John Sweeney, Evêque de St-Jean, 71 ans.

S. G. Mgr Antoine Racine, Evêque de Sherbrooke, 69 ans.

S. G. Mgr Alexandre-Antoine Taché, O. M. I., Archevêque de St-Boniface, 68 ans.

S. G. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, Evêque de St-Hyacinthe, 67 ans.

S. G. Mgr James Rogers, Evêque de Chatham, 65 ans.

S. G. Mgr John Cameron, Evêque d'Antigonish, 64 ans.

S. G. Mgr Edouard-Charles Fabre, Archevêque de Montréal, 64 ans.

S. G. Mgr James-Vincent Cleary, Archevêque de Kingston, 63 ans.

S. G. Mgr Vital Grandin, O. M. I., Evêque de Saint-Albert, 62 ans.

S. G. Mgr John Walsh, Archevêque de Toronto, 61 ans.

S. G. Mgr Paul Durien, O. M. I., Evêque titulaire de Maropolis, Vicaire apostolique C. A., 61 ans.

S. G. Mgr Clut, O. M. I., Evêque, Vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, 59 ans.

S. G. Mgr Alex. Macdonell, Evêque d'Alexandria, 58 ans.

S. G. Mgr R. A. O'Connor, Evêque de Peterborough, 53 ans.

S. G. Mgr Elphège Gravel, Evêque de Nicolet, 53 ans.

S. G. Mgr Louis-Nazaire Bégin, Evêque de Chicoutimi, 51 ans.

S. G. Mgr T. J. Dowling, Evêque d'Hamilton, 51 ans.

S. G. Mgr J. Thomas Duhamel, Archevêque d'Ottawa, 50 ans.

S. G. Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain, Evêque, Vicaire apostolique de Pontiac, 49 ans.

S. G. Mgr A. A. Blais, Evêque de Rimouski, 49 ans.

S. G. Mgr C. O'Brien, Archevêque d'Halifax, 48 ans.

S. G. Mgr J. Lemmens, Evêque d'Orégon, 41 ans.

S. G. Mgr J. P. LaForce Langevin, (retraité), 71 ans.

LA DATE DE PAQUES

Cette année, le jour de Pâques tombe le 29 mars, date relativement rapprochée. La date la plus rapprochée ne pourrait être que le 22 mars et cela dans le cas où la lune prendrait son plein le 21 et que cette date se trouverait un samedi.

La réunion de ces circonstances se rencontre rarement : elle n'a eu lieu que trois fois depuis l'ère chrétienne, en 1093, en 1762 et en 1867 ; elle se renouvellera en 1980, en 2070 et en 2144.

D'un autre côté, Pâques ne tombe jamais après le 25 avril, mais il peut coïncider avec cette date et c'est ce qui est arrivé dans les années 1666, 1734 et 1886.

Les calculs faits démontrent aussi que la chose se répètera dans le prochain siècle en 1944.

La date de Pâques n'est pas fixée, comme on le voit, et cette fête est mobile, conformément à un décret du concile de Nicée, tenu en 325. Ce concile a décrété que " la fête de Pâques serait mobile et célébrée chaque année le 1er dimanche après la première lune qui suivrait l'équinoxe du printemps. Elle tombe le plus tôt le 18 mars et le plus tard le 25 avril. Voilà pourquoi nous disions plus haut que cette année Pâques se trouve de bonne heure.

Sir Donald Smith, M. le juge Wurtele, le docteur Leprohon, M. Thomas, de banque Molson, etc., ont adressés vendredi soir au conseil de ville à Montréal pour attirer l'attention de ce corps sur la visite prochaine de la Société Royale du Canada en cette ville.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS

Aussi : Instruments de fabriques canadiennes, tels que les célèbres pianos :

HEINTZMAN & CIE, WM. BELL & CIE, MASON & RISCH, DOMINION & CIE, Etc



ORGUES ET HARMONIUMS

WILLIAM BELL & CIE, DOMINION & CIE, THOMAS & CIE, SCHIEDMAYER, Etc., Et

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine.

MACHINES A COUDRE :

New Williams, et Davis, à entraînement vertical.

AUSSEI :

COFFRES DE SURETE (SALES) VITRINES (SHOW CASES)

19, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec. Téléphone : 1610-278 Québec, 16 janvier 1890-1891



LIGNE ALLAN

SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRENEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLEES

1890-Arrangements d'hiver-1891

Les lignes de cette compagnie se composent des steamers suivants, à doubles engins, construits sur Clyde.

TOUT EN FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments ETANCHES, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont fournis de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Table listing various steamships (ACADIAN, ASSYRIAN, AUSTRALIAN, etc.) with columns for name, tonnage, and commandant.

Service de Liverpool, Halifax et Portland

ARRÊTANT A LONDONDRY.

Table showing shipping schedules with columns for date, ship name, and destination.

* Ce steamer transporterait du détail.

Ces steamers partiront de Portland vers 1 heure p. m., les jeudis, ou aussitôt que possible après l'arrivée du train de Grand-Trois, 4 1/2 à Portland à midi, et de Halifax vers 1 heure p. m., les samedis, ou aussitôt que possible après l'arrivée du train de l'Intercolonial de midi.

Prix du passage de Québec :

Table showing fares for different cabin types (Cabine, Intermédiaire, Entrepont).

LES VAPEURS DU SERVICE DE

Liverpool, Queenstown, St-Jean, T.-N., Baltimore et Halifax.

Table showing shipping schedules for the Glasgow line with columns for date, ship name, and destination.

* On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve sur chaque steamer. Des billets de connaissances pour la traversée sont donnés à Liverpool et dans les ports du Continent pour tous les ports du Canada et des Etats de l'Ouest. Pour plus amples détails, s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents. Québec, 13 mars 1891

TÉLÉGRAPHIE

UNE GRAVE COMPLICATION

La paix de l'Empire britannique menacée

Terreneuve s'insurge

Londres, 22 mars.—L'imbroglio de Terreneuve qu'on espérait voir bientôt réglée à l'amiable, vient d'entrer brusquement dans une phase qui complique la situation et l'aggrave singulièrement.

Le gouvernement de Terreneuve, très mécontent de l'entente entre la France et l'Angleterre au sujet de l'arbitrage, a introduit et fait adopter en chambre des résolutions priant les autorités impériales de suspendre la mesure proposée par Lord Knutsford, secrétaire du Bureau des Colonies, ou toute autre mesure coercitive et d'attendre que Terreneuve ait formulé sa défense. Ces résolutions signées par le président du Conseil législatif et le speaker de l'Assemblée de la colonie, ont été obliées au Lord chancelier et aux principaux députés du parlement impérial ; elles ont été communiquées à la Chambre des Communes vendredi, au milieu de la stupeur générale. Elles ont donné lieu à un débat, et, de part et d'autre, on a traité la question avec beaucoup de circonspection, évitant autant que possible de faire allusion aux complications probables qui pourraient compromettre gravement la paix de l'Empire britannique. Lord Salisbury en a parlé avec toutes les précautions possibles, pesant chacune de ses paroles, mais n'a fait aucune déclaration sur ce que son gouvernement entendait proposer à la France pour la faire consentir à un arrangement satisfaisant pour Terreneuve ; mais il a admis qu'il était difficile d'envisager l'avenir sans appréhension, attendu que le gouvernement français est fermement décidé à ne céder aucune de ses réclamations, fussent-elles des plus raisonnables. Il a été très réticent aussi lorsqu'on lui a demandé s'il irait jusqu'à employer la force armée pour faire mettre le bill Knutsford à exécution.

De leur côté les chefs libéraux, Gladstone, M. Morley et autres, se prononcent en faveur de la colonie. Le gouvernement terreneuvien disent-ils, a raison de s'opposer à ce bill et il doit s'y opposer le vigoureusement possible, parce que c'est une mesure tyrannique.

LA MAFIA A LA NOUVELLE-ORLEANS

L'enquête

Nouvelle-Orléans, 21 mars.—Le calme continue à régner ici du moins en apparence. Mais il suffirait du moindre incident pour réveiller l'agitation, comme le prouve la rixe sanglante qui a eu lieu entre l'avocat Dunn et le journaliste Waters, et dans laquelle ce dernier a été tué. Les enquêtes relatives à la prétendue corruption du jury qui a acquitté les assassins de M. Hennessy, et aux événements de samedi dernier se poursuivent activement, et des centaines de personnes ont été assignées à comparaître devant le jury. En ce qui concerne les actes de corruption, il se fait, en réalité, deux enquêtes bien distinctes. L'une, la plus sérieuse et qui pourrait bien, dit-on, aboutir à de nouveaux actes de violence, est une enquête extra-judiciaire ouverte par le fameux comité dit de l'ordre, et l'autre est l'enquête judiciaire commencée mardi par le grand jury.

Ces deux enquêtes se prolongeront probablement pendant plusieurs jours. Jusqu'à présent elles ont démontré qu'un affidavit prouvant que M. Seligman n'était pas dans les conditions voulues pour siéger dans le jury, avait été envoyé au commencement du procès au district-attorney. Il semble même que M. Seligman avait déjà l'attention bien arrêtée de faire acquitter les accusés lorsqu'il a été admis à faire parti du jury. Quoi qu'il en soit, le district-attorney reconnaît qu'il a reçu l'affidavit en question et qu'il y avait lieu de récusier M. Seligman comme jury ; mais qu'il était trop tard, le jury étant déjà constitué et le procès ouvert. De leur côté tous les jurés, y compris M. Seligman lui-même, continuent à protester énergiquement contre les accusations de corruption portées contre eux. Ils déclarent que le ministère public n'avait pas relevé de charges assez graves contre les accusés pour qu'il fut possible de les condamner, et que si c'était à recommencer, ils les acquitteraient de nouveau. Cependant la plupart des jurés admettent qu'ils se sont laissés influencer dans ce sens par le président, M. Seligman.

En somme, on n'a encore rien découvert qui puisse confirmer les soupçons de corruption pesant sur le jury. Mais on a tout lieu de croire que plusieurs des jurés se sont laissés intimider par des menaces de la Mafia. Tel serait au fond le seul motif qui leur a fait rendre le trop fameux verdict qui a mis le comble à l'indignation populaire.

Quant à l'enquête ouverte par le grand jury sur les exécutions sommaires elles-mêmes, personne ne s'en préoccupe à la Nouvelle-Orléans. C'est une simple formalité, pour ne pas dire comme un journal de New-York, une comédie judiciaire dont on connaît d'avance toutes les péripéties et le dénouement inévitable. Découvrir les hommes qui ont tué les prisonniers de leurs mains, c'est tout simplement impossible et l'on n'y songe même pas. Il se peut que le grand jury prononce la mise en accusation des principaux promoteurs de ce lynch ; mais ceux qui seront poursuivis trouveront autant de cautions qu'ils en voudront en attendant leur procès, et ils sont sûrs d'avance, pour nous servir d'une expression américaine, d'être honorablement acquittés.

Dernier détail bien typique, le juge Marr, qui a saisi le grand jury de l'affaire et qui est chargé de l'aider de ses conseils, au besoin, au cours de l'enquête, a été lui-même jadis le héros d'une échauffourée du même genre. Il paraît, en effet, que M. Marr, qui siège aujourd'hui comme juré à la cour criminelle de la Nouvelle-Orléans, était le 12 septembre 1884, à la tête de la fameuse Ligue blanche, une faction politique de la ville que ce jour-là dans un mouvement tendant à renverser le gouvernement reconnu de l'Etat, a tué ou blessé une cinquantaine de soldats de la milice. Ni M. Marr, d'ailleurs, ni aucun des membres de la ligue n'a été poursuivi depuis à cause de cette émeute.

Chicago, 21 mars.—Le comte Malassero dit Costello, consul italien en cette ville, vient de lancer le manifeste suivant, que tous les journaux italiens reproduisent : " Considérant l'excitation, que les événements qui viennent de se produire à la Nouvelle-Orléans a causé dans toutes nos colonies, en Amérique, je m'adresse avec confiance à tous mes compatriotes, les priant de se montrer dignes dans les circonstances actuelles, du pays civilisé qui les a vu naître et de se conduire avec la plus grande modération et le plus grand respect des lois. " Le consul, à Chicago, a agi en cela, conformément à des instructions reçues du ministre italien à Washington.

Le câblegramme privé suivant a été reçu, en cette ville, de Rome : " On m'apprend que le gouvernement de Washington, a assuré le gouvernement d'Italie qu'entière réparation, sera faite pour l'affaire de la Nouvelle-Orléans. "

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Mandement

Le mandement de Son Eminence faisant un cas réservé de l'importation en contrabande des boissons alcooliques et de l'achat et du recel de ces boissons, a été lu de nouveau hier à la cathédrale.

Un accident à Montréal Mme Paul Decezes

Un pénible accident est arrivé vendredi après-midi, à Montréal. Un cheval prit le mors aux dents, vers 5 heures en face de l'église Notre-Dame. La rue était en ce moment remplie de voitures et de piétons et l'émoi fut considérable. Il y avait une dame dans la voiture, et le cri : c'est Mme Mercier, circula dans la foule comme un éclair. Tout le monde croyait que c'était la femme du premier ministre, vu que c'était l'équipage de M. Mercier. L'infortunée femme qui occupait la voiture était Madame Paul Decezes, belle-sœur du premier ministre.

Le cheval de plus en plus effrayé, faisait des bonds désespérés, se heurtant aux voitures ; finalement il alla s'abattre sur le trottoir en face du palais de justice.

Madame Decezes alla tomber violemment et se heurta la tête sur le trottoir. Elle fut transportée chez M. Globensky, dentiste. Le choc a dû être rude car on constata aussitôt qu'elle avait une enflure énorme à la tête. Chose extraordinaire : la victime n'a pas failli, et elle resta debout jusqu'à l'arrivée d'une voiture.

Quant au cheval, il a eu son compte. S'étant heurté à un poteau de télégraphe il a reçu une forte blessure et le trottoir fut aussitôt couvert de sang. Le cocher en a été quitte à bon marché.

Le cheval, cause de cet accident, est un de ceux que M. Mercier a reçus en cadeau il y a quelque temps.

Le sergent Desjardins et le docteur Roy s'exprimèrent auprès de la blessée et la conduisirent à sa résidence rue Saint-Denis. Nous apprenons ce matin que Mme Decezes quoique souffrante encore, a pris beaucoup de mieux.

Nouvelle composition musicale

M. Napoléon Crépault, le distingué pianiste de cette ville, vient de publier un nouveau morceau de musique, intitulé : " Les Joies du Foyer. "

M. Crépault n'en est pas à sa première composition. Toutes celles qu'il a publiées déjà ont été très goûtées et il n'y a pas de doute que cette dernière aura autant de succès que les précédentes.

Nouvelles militaires

Le 9ème bataillon commence ses exercices annuels ce soir.

—Les hussards canadiens et l'artillerie de garnison commenceront leurs exercices mercredi prochain.

—Le 5ème bataillon paradra dans les rues de cette ville vendredi après-midi.

—Nous voyons dans le dernier numéro de la Gazette du Canada, les nominations suivantes : 8ème bataillon, second lieutenant, provisoirement ; Edward Russell Hale, vice C. J. Dunn, promu ; James Edward Hill, vice W. M. Dobell, promu.

—Le lieutenant Percy Peebles Myles, se retire du service.

—88ème bataillon.—Kamouraska et Charlevoix.—M. Joseph-Louis-Alfred Labbé est nommé paie-maître, vice M. Alexis Dessaint, décédé.

Compagnie No 4, St-Pacôme.—Nommé second lieutenant, provisoirement, M. Philippe V. Chalouet, vice J. L. A. Labbé, promu.

—89ème bataillon, Témiscouata et Fraser-ville.—Le capitaine Norbert Pouliot est nommé major honoraire en date du 17 décembre 1890.

—Nommé major (brevet), capitaine Geo. Etienne Taché, adjudant, 88ème bataillon, du 24 mars 1890.

Pilules et onguent d'Holloway

Une cause fréquente de la goutte et du rhumatisme est l'état inflammatoire du sang causé par la mauvaise digestion et la débilité générale. Quelques doses de PILULES prises en temps sont un préservatif efficace contre la goutte et le rhumatisme. Quiconque est atteint de l'une ou l'autre maladie devrait aussitôt faire usage de PONGUENT D'OL-LOWAY, dont l'action puissante combinée avec l'effet des PILULES, doit infailliblement amener la guérison. Ces PILULES agissent directement sur le sang qu'elles purifient et améliorent. Pour celui qui a souffert une fois de ces dures maladies, l'usage persévérant de l'ONGUENT, après avoir fomenté les jointures malade avec de la saumure chaude, fera disparaître complètement toute raideur et empêchera toute contraction permanente.

Avis aux Mères

Le " sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants, il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour le diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

PIANOS ! PIANOS ! !

LA NOUVELLE MAISON

Bernard, Fils & Cie,

est la seule autorisée à Québec pour le vente des pianos de renom suivants :

O. NEWCOMBE & Co. DE TORONTO HALLET, DAVIS & Co. DE BOSTON SCHUBERT PIANO Co. DE NEW-YORK MENDELSSOHN PIANO Co. DE TORONTO EVANS BROTHERS Co. DE INGERSOLL

Avis Spécial.

DEUX PIANOS de la fabrique NEWCOMBE & Co., et un de HEINMAN & Co., ayant eu quelque peu d'usage, et qui sont en parfait ordre, sont en vente à des prix particulièrement bas en considération des montants d'argent que nous avons reçus pour l'achat, ces pianos seront vendus avec une garantie de 5 ans.

HARMONIUMS-ORGUES et HARMONIUMS DE SALON !

DE PLUSIEURS FABRIQUES CONNUES. ACCORD et RÉPARATIONS DE PIANOS, d'Orgues d'Eglise et d'Harmoniums.

M. ALFRED HUTCHISON, accordé bien connu, qui a été à l'emploi de la maison ci-devant BERNARD & ALLAIRE, pendant nombre d'années, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

Instruments de Musique, Flûte, Flageolets, Clarinettes, Violons, Violoncelles et Contre-Basse.

Bernard, Fils & Cie

EDITEURS DE MUSIQUE.

COIN DES RUES

Saint-Jean et Sainte-Ursule, HAUTE-VILLE.

Québec, 11 décembre 1890-1891.

NOUVELLES

MARCHANDISES !

NOUS COMMENÇONS DE MAINTENANT L'OUVERTURE DES

Dernières Nouveautés

POUR LE :

PRINTEMPS.

Nouvelles Soies Surah et Pongées, Nouvelles Etoffes à Robes, Nouveaux Manteaux et Gilets, Nouveaux Chapeaux en paille, Nouveaux Rubans, Nouvelles Fleurs, &c., &c., &c.

Glover, Fry & Cie.

TAPIS BRUXELLES!!!

NOUS RECEVONS EN MEME TEMPS

TAPIS BRUXELLES DE HENDERSON,

Si avantageusement connus de nos pratiques.

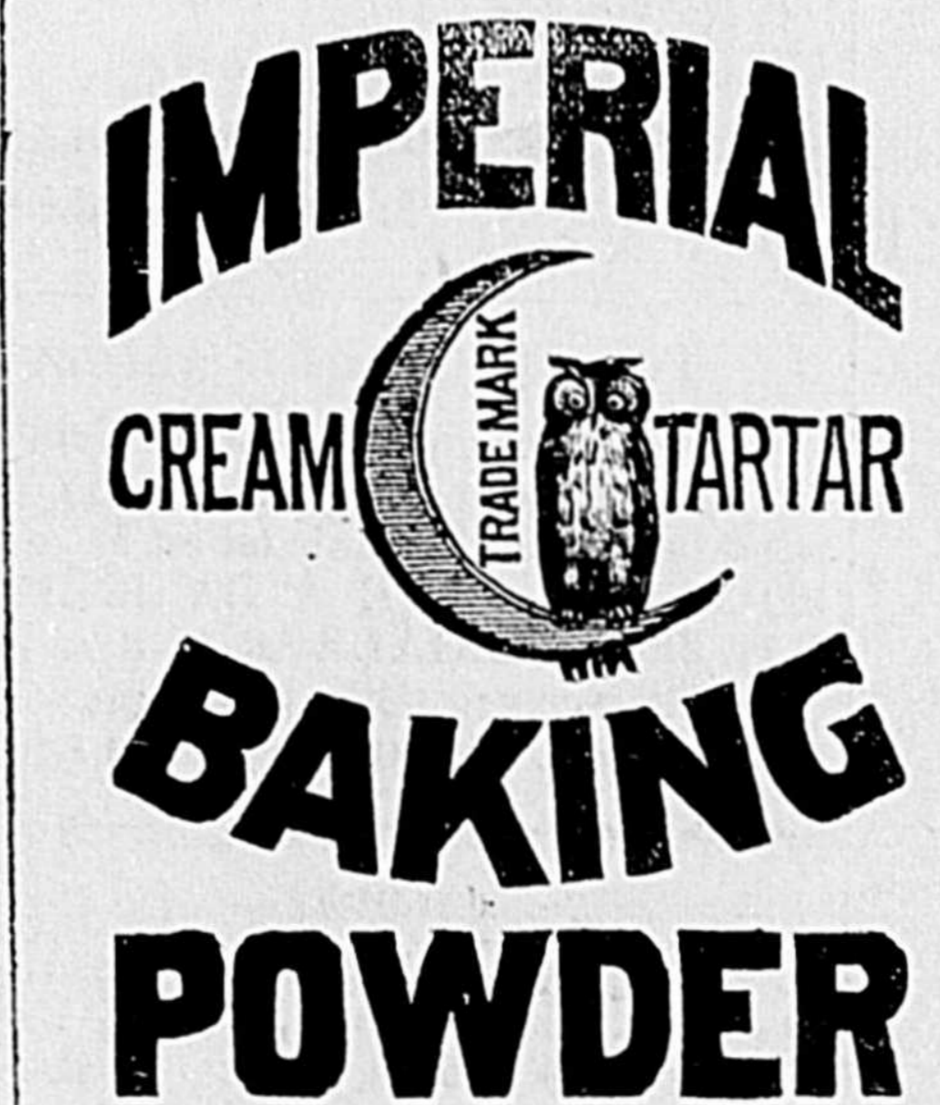
La qualité est insurpassable et les dessins ce qu'il y a de plus nouveau !

BORDURES et TAPIS d'Escaliers

POUR APPAREILLER.

Glover, Fry & Cie.

Québec, 1 mars 1891.



La plus pure, la plus forte, la meilleure NE CONTIENT PAS d'Alun, d'Ammoniaque, de Chaux, de Phosphates

Ni aucune autre substance injurieuse E. W. GILLET, CHICAGO, ILL. FABRICANT DES célèbres Gateaux à la Levure Royale !

A VENDRE.

LA PROPRIÉTÉ ci-devant occupée par M. Morin, du Département des Terres de la Couronne, à Ste-Foye, et voisine à l'ouest de celle de M. Siméon Lesage. Possession immédiate. Le tout en parfait ordre. V. W. LARUE, N. P., 28, rue Ste-Anne. Québec, 18 février 1891-1891.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

Ancienne maison Méhot fondée en 1808.

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

Commerce de Gros et de Détail

Fournisseurs ordinaires des Fabriques

ET DES

Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de BEAUDEI & CHINIC

Stock universel et complet.

Marchandises de qualité supérieure.

PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUÉBEC!

Téléphone : 48.

Québec, 28 juin- avril 1890-1891.



CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,

1664, RUE NOTRE-DAME.

MONTREAL,

P. Q.

VENANT D'ETRE REÇUES MES IMPORTATIONS DE VINS DE MESSE

Le Colli de Sicile, vin sec, \$1.50 le gallon. Le Muscat d'Espagne, vin sucré, \$1.40 le gallon. Le Vin Canadien de Sandwich, \$1.25 le gallon.

AUSSEI UNE GRANDE QUANTITÉ DE—

Chasubles en velours avec sujet brodé or fin..... \$15.00 Chasubles en damas soie avec sujet en broderie..... 9.00 Chapes en moire de laine..... 12.00 Et autres Ornaments d'Eglises, Bronze, Vases et Bouquets, spécialité !

STATUES de toutes sortes manufacturées dans mes ateliers et surtout "LE MAGNIFIQUE GROUPE DU ST-ROSAIRE". Huile d'olive, \$1.00 le gallon. Huile importé d'Italie \$8.00 la canistre de 5 gallons. Cierges, Merinos, Sais, etc.

C. B. Lanctot.

Québec, 7 juin 1890-1891.

FRECHON & CIE

1645, Rue Notre-Dame Montréal

FABRICANTS

D'ORNEMENTS D'EGLISES

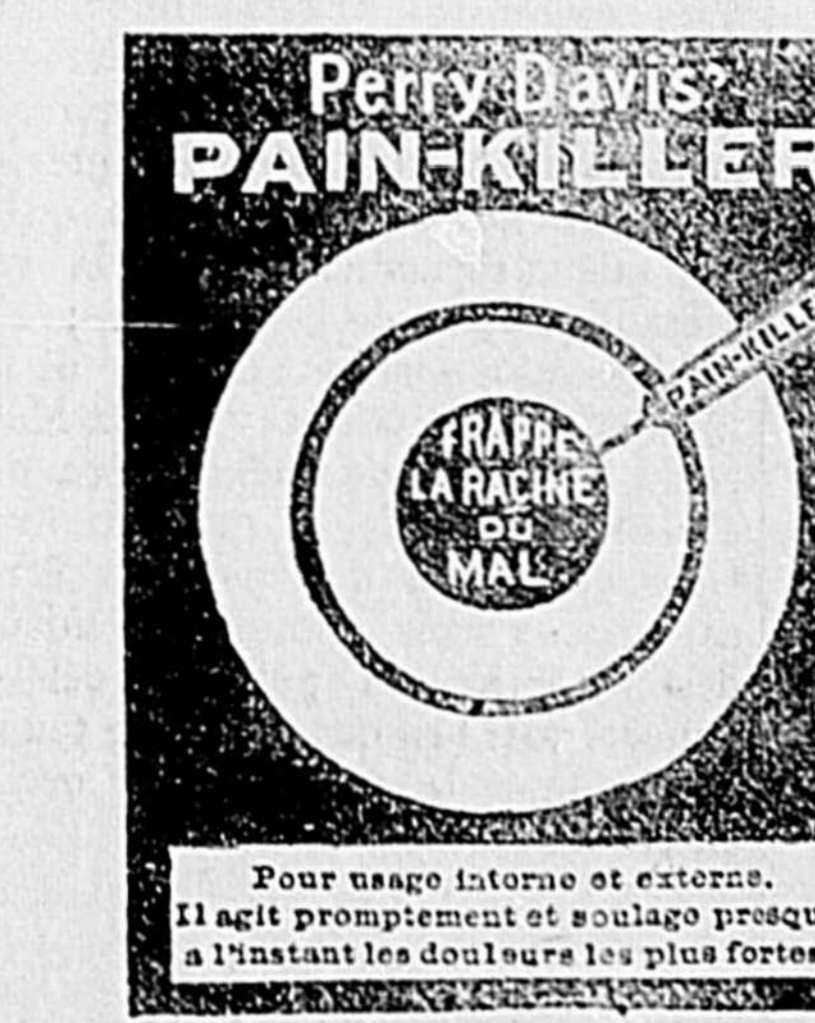
ET DE STATUES RELIGIEUSES!!!

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cri taux—Chasubleries—Soiries—Linge d'églises

Nouvelles importations de Merinos, Say et Coton à tablier pour communautés religieuses ! ! !

CONFORTABLES SECON SUR MESURES... VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE... Une Spécialité

Québec, 1er mai 1890-1891



DROIT AU BUT. AGIT INSTANTANÉMENT. POUR CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CHOLÉRA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS, AUCUN REMÈDE N'ÉGALE LE PAIN-KILLER.

Il a un effet magique sur le Choléra du Pays et les Douleurs des Intestins. C'EST LE MEILLEUR REMÈDE DE FAMILLE POUR BRULURES, MEURTRISURES, ENTORSES, RHUMATISME, NEURALGIE et MAL de DENTS.

EN VENTE PARTOUT A 25c. LA BOUTEILLE. Et Médez-vous des Contrefaçons et imitations.

Pour usage interne et externe. Il agit promptement et soulage presque à l'instant les douleurs les plus fortes.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ? ALLEN'S LUNG BALSAM. AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &c.

"ILLUSTRATED QUEBEC"

Dernière Edition

PAS D'ÉCHAPATOIRE

Ça fatigue l'Électeur, allez, notre sommation réitérée de suspendre sa publication!

Il y revient ce matin avec une mauvaise humeur évidente.

Et quel plaidoyer nous offre-t-il pour justifier la violation de sa parole?

Toujours la même excuse pitoyable que sa promesse de disparaître pendant un mois dépendait de la candidature de Sir Adolphe.

Or, nous avons déjà prouvé que cette explication ne vaut rien.

La promesse de l'Électeur était absolue et non conditionnelle. Voici le texte :

N'est-il pas connu en effet que Lévis est aujourd'hui l'un des comtés les plus sûrs de l'opposition dans tout le district de Québec? Nous ne ferons pas de grandes phrases pour le prouver. Nous irons droit au fait et nous nous engageons à suspendre la publication de notre journal pendant un mois si nous ne reportons pas Lévis, le 5 mars prochain, par 400 ou 500 voix.

Comme on le voit, il n'y a là rien de conditionnel. Et la candidature de M. Paquet ne changeait rien à l'affaire. Car l'Électeur l'a représentée sous des couleurs encore pires que la candidature de Sir Adolphe qui n'avait jamais existé.

En effet, qu'on lise ce qu'en disait l'organe :

Le parti bleu a décidé de provoquer les libéraux à outrance dans la présente campagne électorale.

La candidature de M. Paquet à Lévis est tout simplement une insolence, un défi à l'opinion publique. Cet homme-là ferait mieux de se cacher.....

L'audace de ces gens-là pour donner un peu de cœur à leurs partisans en déroute est sans borne. Pour mieux montrer combien ils se moquent du public nous offrons de parler cent piastres que M. Paquet perdra son dépôt.

A ceux qui ont été bien blagués par les feuilles bleues de se présenter à notre bureau.

Il n'y a donc point d'équivoque possible. L'Électeur est sans défense et il faut qu'il disparaisse.

S'il s'entête à fouler au pied sa parole d'honneur, nous allons essayer un bref de prohibition.

LE "JOURNAL DES TROIS-RIVIÈRES"

C'est avec regret que nous voyons disparaître le Journal des Trois-Rivières, ce vieux soldat des causes que nous avons toujours défendues suivant la mesure de nos forces.

Notre ami M. Gédéon Désilets, ayant accepté la place d'inspecteur des postes aux Trois-Rivières, annonce que son journal, "œuvre personnelle," va disparaître. C'est notre vaillant confrère du Trifluvien qui recueille sa succession.

En même temps que nous félicitons M. Désilets de sa nomination, nous le prions d'accepter l'expression de notre estime confraternelle, et de notre admiration sympathique pour son passé si honorable et si brillant dans les rangs de la presse militante.

Des hommes comme M. Désilets font l'honneur du journalisme, et leur disparition est une perte sensible pour notre corps.

De tout un peu

C'est aujourd'hui qu'a lieu la votation dans le comté de Huntingdon.

Parmi les orateurs qui ont parlé hier à la démonstration de M. L. G. Desjardins, au Château-Richer, nous avons omis bien involontairement le nom de notre ami M. Phydime Bélanger de l'Islet. Nous nous empressons de réparer cet oubli.

Son Eminence le cardinal Manning et plusieurs autres évêques anglais ont adressé une requête au St-Siège pour obtenir que le nom de St Joseph soit inséré dans l'office de la messe, après le nom de la Bienheureuse Vierge Marie dans le Confiteor et dans les prières Suscipe Sancta Trinitas, Communicantes, et Libera nos.

Un journal américain publié à Augusta, dit qu'il y a près de 18,000 fermes abandonnées par leurs propriétaires dans l'Etat du Maine.

Dans l'Etat du Massachusetts, on estime à 1461 le nombre des fermes délaissées par suite de l'exploitation peu profitable de l'agriculture.

772 de ces fermes sont fournies de bâtisses. Le terrain ainsi abandonné

s'élève à 4.35 pour cent de sa superficie totale de terre cultivée de l'Etat. L'étendue moyenne des fermes abandonnées est de 86 acres, et la valeur moyenne est de \$894 pour celles qui sont bâties, et \$561 pour celles privées de bâtisses. La plupart de ce terrain abandonné peut s'acheter pour moins de \$10 l'acre.

Nous apprenons avec chagrin le décès du R. P. Beauvein, S. J., recteur de la maison d'études des Jésuites à Montréal.

Le Père Beauvein était bien connu à Québec, et la nouvelle de sa mort affectera vivement plus d'un de nos concitoyens.

C'était un homme très distingué, un ancien confrère de classe de S. Em. le cardinal Lavigerie au séminaire de St-Nicolas du Chardonnet.

Le révérend Père s'est éteint après quelques jours de maladie.

Les funérailles auront lieu demain (mardi) à 8 heures à Montréal.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

RECENSEMENT DU ROYAUME-UNI

39,000,000

Londres, 23—Le recensement du Royaume Uni, donnera, d'après une estimation du Registrar général, une population de 39,000,000.

A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Les crédits supplémentaires

Paris, 23—Le comité du budget, après avoir entendu les déclarations de M. de Freycinet, ministre de la guerre, et M. Roche, ministre du commerce, a critiqué sévèrement les crédits supplémentaires du gouvernement, et les a renvoyés pour amendements. Le comité se base sur le fait que le gouvernement aurait dû prévoir les besoins pour lesquels il demande des crédits nouveaux, quand le budget a été préparé.

L'amiral Peyron a été nommé président de la commission du sénat chargée d'examiner les questions soulevées dans la convention franco-russe.

TRAITE FRANCO-RUSSE

Decoration de M. Carnot

Berlin, 23—Jusqu'à présent le Czar avait résisté à tout ce qui pouvait aller au-delà d'une entente avec la France. Un plan de traité élaboré à Paris en 1875 et approuvé par M. de Giers, les grands ducs Nicolas et Vladimir et autres chefs du conseil impérial de la part de la Russie, et rejeté dans le temps par le Czar, mais qui lui fut présenté de nouveau après que les élections françaises eussent affirmé la République, ce plan de traité fut donc a enfin reçu la sanction de l'empereur de Russie. Comme corollaire de cette alliance, il paraît que le Czar a signé un décret accordant au président Carnot le grand cordon de l'ordre de St-André, la plus haute décoration russe et limitée aux membres de la famille impériale.

CHAMBRE ITALIENNE

Vote de confiance : 256 contre 96

Rome, 23—La chambre des députés a, au cours du débat sur la revision du budget, voté confiance dans le gouvernement par un vote de 256 contre 96. Ce vote inattendu fortifie singulièrement la position de M. de Rudini.

Le navire de Christophe Colomb

New-York, 23.—A propos de la célébration du quatre centième anniversaire de la découverte de l'Amérique, M. E. Colibert adresse à un journal américain une intéressante communication dont voici le passage principal :

"La colonie espagnole et hispano américaine de New-York qui doit se réunir jeudi prochain dans un banquet ne voudra pas se laisser devancer, pour célébrer cet anniversaire, par le mouvement qui se fait en Europe, notamment en Espagne, en Italie et en Corse; mais dix-huit mois à peine nous séparant de la date commémorative, et ce temps est juste suffisant pour exprimer, par une œuvre durable et digne de son objet, la pensée des membres de cette colonie divisée en nationalités diverses, mais unies dans un même sentiment de vénération pour le premier explorateur du monde.

"Afin de couvrir plus promptement les frais nécessaires à cette importante manifestation des enfants de même race, l'auteur de ces lignes se permet de suggérer aux promoteurs du banquet de jeudi prochain ainsi qu'à leurs adhérents une idée qui ne peut être mieux répandue que par la voie de la presse étrangère de New-York; c'est d'exposer, dans un endroit central de la ville, le fac-simile du vaisseau "Santa Maria" qui porta Colomb vers l'hémisphère occidentale et dont on possède la gravure authentique. Cette exposition qui pourrait être ouverte avant deux mois, stimulerait mieux le zèle des souscripteurs pour la célébration de l'anniversaire en question, que tous les appels adressés par les votes suivies ordinairement en pareille circonstance."

Un calvaire

Un calvaire a été préparé à grands frais à la chapelle Notre-Dame de Lourdes de St-Sauveur; il représente Notre-Seigneur crucifié entre deux voleurs, la sainte Vierge, les saintes femmes, l'apôtre saint Jean et une vue de Jérusalem. Ce calvaire restera exposé toute la semaine sainte. Nous invitons donc le public et les différentes écoles de St-Sauveur d'ailleurs à venir y prier.

"ILLUSTRATED QUEBEC"

Nouvelles Locales

Prédicateur

Le Révd. Père Schmidt, S. J., de Mont réal, prêchera la retraite universitaire qui commence mercredi, au pensionnat de l'Université-Laval.

La retraite universitaire

La retraite annuelle préparatoire à la fête de Pâques des étudiants de l'Université Laval commencera mercredi soir, dans la chapelle de cette institution.

Comme les années passées, cette retraite promet d'être prêchée par l'un de nos meilleurs prédicateurs. Elle sera suivie, sans aucun doute, par toute la classe instruite de cette ville.

Funérailles

Les funérailles de Madame François Simard, née Duberger, ont eu lieu samedi. Un immense cortège de citoyens a accompagné à leur demeure dernière les restes de la regrettée défunte.

Personnel

M. Jules Tessier et Mme Tessier sont revenus de New-York samedi.

—Les honorables Robidoux et Charles Langelier ont quitté New-York samedi pour la Nouvelle-Orléans.

Bureau de poste

Le nom du bureau de poste Oliver dans le comté de Lévis, est changé en celui de Darveau.

Visite des écoles d'agriculture

Le comité de la visite des écoles d'agriculture fera, au commencement de la semaine, l'inspection des écoles de Ste-Anne et de l'Assomption. Ce comité se compose des honorables MM. Joly et Quinnet et de MM. Pilon, Blackwood et Tarte.

Débat

La glace est parti sous le pont Q. M. et C. sur la rivière St-Charles.

Décès

On nous apprend la nouvelle de la mort de M. l'abbé Alfred Dubois, natif de S. Nicolas, et qui exerçait depuis deux ans le ministère dans le diocèse de S. Boniface.

Aquisition

M. Jacques Robitaille, épicer du faubourg St-Jean, vient d'acheter de l'honorable John Hearn, pour la somme de \$1400, la propriété sise à l'angle nord-est des rues Jupiter et St-Gabriel.

Mieux

Nous apprenons avec plaisir que M. A. A. Hudon, magistrat stipendiaire à Chicoutimi, dont nous avons annoncé la maladie, est beaucoup mieux.

Demain

C'est demain que doit avoir lieu la nomination d'un échevin pour le quartier St-Roch.

Alliés

Cinquante aliénés de l'asile de Beauport ont été transférés à l'hospice Ste-Anne fondé par le Rév. M. Faifard V. F. à la Baie St Paul, les sœurs de cette place ayant accepté de les loger, nourrir et vêtir à raison de \$50 par tête par année.

Retraite

M. J. L. Anctil, assistant-inspecteur des postes de cette ville, vient de demander sa retraite. Son successeur n'est pas encore connu.

"ILLUSTRATED QUEBEC"

Librairie Montmorency-Laval

GRANDE IMPORTATION DE LIVRES SCIENTIFIQUES: Livre d'or des âmes pieuses; L'année d'or; Formulaire de prières; Les plus belles prières de St-Alphonse; L'Agneau conducteur; Trésor des âmes pieuses; Trésor du pieux fidèle; Manuel de dévotion; Recueil de prières par la comtesse de Flavigny; Quinzaine de Pâques; Imitation de Jésus-Christ, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

168 PRUNEAU et KIROUAC.

28 rue de la Fabrique.

Toronto prend le gâteau

Qui aurait cru qu'il serait laissé à Toronto de produire la plus grande chose que le monde ait connue? Mais tel est le cas. LA POUDRE A PATE A LA CRÈME DE TARTE IMPÉRIALE est la plus grande merveille connue. Elle fait le plus élégant biscuit connu. VENDU PAR LES ÉPICIERS.

Local

Si vous désirez une bonne position qu'on vous paye, adressez-vous à D. H. Patty, le pépiniériste, à Genève, N. Y. Il désire des hommes pour vendre des arbres, des arbrisseaux et des vignes pour être distribués dans les cours de l'automne. Lisez son annonce dans une autre colonne.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que par acte de vente et transport fait et passé à Québec le 27 janvier 1891 devant Mire P. E. Emile Bélanger, notaire public, toutes les dettes pour abonnement aux journaux Le Courrier du Canada et Le Journal des Campagnes, et pour annonces publiées dans ces journaux ou à être publiées en vertu de contrats existant à ce jour, dues à feu LÉGER BROUSSEAU et à Dame MARIE-UZANNE GEORGIANA GARNEAU, veuve de ce dernier et faisant affaires sous la raison sociale "LEGER BROUSSEAU," ont été vendus, cédés et transférés au sousigné THOMAS CHAPAIS, de Québec, journaliste, auquel paiement doit en être fait; avis est aussi donné que copie du dit contrat a été ce jour déposée au bureau du notonotaire de ce district. THOMAS CHAPAIS.

Québec, 23 mars 1891. 23 mars 1891—21 126

COMMISSION DU HAVRE DE QUÉBEC. AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE VAISSEAUX EN HIVERNAGE DANS LE Bassin Louise. LES PROPRIÉTAIRES du bateau à vapeur La Lady Belleau sont maintenant occupés à couper la glace dans le bassin extérieur de la jetée L. use afin d'amener ce vaisseau à l'eau claire. Toutes les personnes qui ont des vaisseaux dans ce Bassin ou dans ceux qui communiquent avec lui, sont invités par le présent de prendre les précautions suivantes. JAS. WOOD, Secrétaire-Trésorier per interim. Québec, 21 mars 1891—125

"ILLUSTRATED QUEBEC"

MALADIES DES ENFANTS SIROP DE RAIFORT IODE DE GRIMAULT & CIE. Pharmaciens à Paris. Depuis vingt-cinq années ce médicament donne les résultats les plus remarquables dans les maladies des enfants, pour remplacer l'Huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique. Il est souverain contre l'Engorgement et l'inflammation des Glandes du Cou, les Gouttes et les diverses Eruptions de la Peau, de la Tête et du Visage. Il excite l'Appétit, tonifie les Tissus, combat la Pâleur et la Mollesse des Chair et rend aux enfants leur Vigueur et leur Gaîté naturelles. C'est un admirable médicament contre les Croûtes du Lait, et un excellent Dépuratif. (3) Dans toutes les Pharmacies. Gros: Chez M. M. L. Lys, à Québec, Montréal.

IMMEUBLES A vendre ou à louer. Un bon temps pour acheter ou louer.

DES RÉSIDENCES PRIVÉES meublées et non meublées situées dans des quartiers fashionables et salubres. DES ENTREPOTS très convenables pour l'emmagasinage des marchandises légères ou pesantes, ainsi que entrepôts sont les grands magasins occupés durant les dix dernières années par M. Leonard & Cie, marchand de farine.

DES COINS DE RUES forts élégants pour restaurant, épicerie ou autre commerce. Un grand nombre de JOLIS PETITS LOGEMENTS pour les commerçants et des journaliers à l'aise.

PLUSIEURS LOTS A BATIR de valeur, des lots de 600 et à eau profonde, et des quais de charbon.

UNE FERME splendide de 150 acres, avec une belle maison, des étables et des hangars de première classe, située sur le chemin principal dans la paroisse de Beaumont.

Les personnes qui chercheraient des placements devant donner un revenu sûr, sont priées de se mettre en communication avec le propriétaire des immeubles sus-mentionnés. JOHN HEARN, BUREAU: 15, rue Sault-au-Matelot. Québec, 11 mars 1891—2m. 97

PREMIÈRES IMPORTATIONS DE PRINTES. BEHAN BROS. DÉPARTEMENT DES ÉTOFFES A ROBES. Nouveaux Costumes de Printemps. Nouveaux Costumes en Tweeds, Nouveaux Costumes en Tweeds brochés. Les derniers goûts en fait d'Étoffes à Robes!!! Une immense variété de DRAPS DE DAMES POUR COSTUME. Dans les tissus les plus nouveaux et les plus fashionables, double et simple largeur. Châles Français fleuris, Satins Français fleuris, Couleurs et patrons des plus exquis. Dentelles, Batistes et Indiennes anglaises dans les patrons les plus nouveaux! Nouvelles Marchandises dans tous les Départements.

LE MAGASIN DU LOUVRE, Vis-à-vis la Cote du Palais. LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS! 200 pièces d'indiennes! 20 pièces de DRAP pour Costumes. 70 Douzaines Lingerie pour Dames. Magnifiques Gilets pour Dames, Valeur extra pour \$2.18. 10 DOUZAINES GILETS ET ROBES POUR ENFANTS. UN GRAND CHOIX D'ÉTOFFES POUR HABILLEMENTS ET POUR PANTALONS! Hautes nouveautés en Étoffes à Pardessus! 50 Douzaines Chapeaux Anglais et Américain, noirs et de couleurs. Des tailleurs d'expériences dans l'établissement. Toute commande par la maille recevra une attention spéciale. COTE D'ÉTOFFES, 27, Rue St-Jean, VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS. Québec, 7 mars 1891—5 éec. 90—1 an. 64



Le 6 et après LUNDI, le 6 OCTOBRE 1890, les trains partent de la station du Palais, Québec, et arrivent à Lévis, excepté les dimanches.

DÉPART DE QUÉBEC

7.30 A. M. — Express direct pour Le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

8.45 P. M. — Train mixte pour St-Raymond tous les jours, y arrivant à 6.30 P. M.

ARRIVÉE A QUÉBEC

9.00 A. M. — Train mixte part de St-Raymond tous les jours, à 6.20 A. M. arrivant à Québec à 9.00 A. M.

7.00 P. M. — Express direct part de Roberval à 3.00 A. M. tous les jours, (et de la Jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'Ouest enregistré pour Roberval.

25 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'à mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATIS. Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Billets en vente chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis. Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT, Sect. & Gérant. Québec, 4 octobre 1890



HEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1890-Arrangements d'hiver-1891

LE ET APRÈS LUNDI, le 16 MARS 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit:

Les trains quitteront Lévis

Accommodation pour la Rivière-du-Loup et Campbellton..... 7-30 Express direct pour Halifax et Saint-Jean..... 14-35 Train d'accommodation pour la Rivière-du-Loup..... 18-00

Les trains arriveront à Lévis

Train d'accommodation de la Rivière-du-Loup..... 5-30 Express direct de St-Jean et Halifax..... 11-40 Train d'accommodation de Campbellton..... 13-20

Le char dortoir attaché au train Express quittant Lévis à 14.35 se rend jusqu'à Halifax. Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time. On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux du fret et des passagers en s'adressant à

T. LAVERDIÈRE, 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, 14 Mars 1891. Québec, 18 mars 1891.

LOUIS JOBIN Sculpteur et Statuaire. Côté des Rues Clair Fontaine et Burton. QUARTIER MONTCALEM QUÉBEC.



TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS. Québec et Lévis

Les bateaux "Pilot" et "Artic" font le trajet entre Québec et Lévis tous les dimanches. Prix: 20 cents aller et retour

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS

Pour le Grand Tronc

Table with columns: LAINSE QUÉBEC, LAINSE LÉVIS, A. M., P. M. Rows include train times for Richmond, O'uest, and Malle de l'Ouest.

Pour l'Intercolonial

Table with columns: A. M., P. M. Rows include train times for Malle pour Camp-belon, Malle de Halifax, and Malle de Camp-belon.

Pour le Québec Central

Table with columns: P. M., A. M. Rows include train times for Express pour Sherbrooke and Mixte pour St-François.

Cartes de Visites

On exécute dans nos ateliers l'impression DE CARTES DE VISITE ET TOUTS AUTRES OUVRAGES DE LUXE QU'ON VOUDRA BIEN NOUS CONFIER

CONDITIONS COURRIER DU CANADA.

PRIX DE L'ABONNEMENT EDITION QUOTIDIENNE

Table with columns: CANADA, ETATS-UNIS, ANGLETERRE, FRANCE. Rows show subscription rates for 1 year, 6 months, and 3 months.

TARIF DES ANNONCES Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous..... 50 centins. Pour chaque insertion subséquente..... 12 1/2 " Pour les annonces d'une plus grande étendue il y aura une réduction de 10 centins par ligne pour la première insertion et de 5 centins pour les insertions subséquentes. Réclames: 20 cents la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

THOMAS CHAPAIS PROPRIÉTAIRE

No 11 & 13 Rue Buade, Haute-Ville QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET ADMINISTRÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, ÉDITEUR

RUE BUADE, HAUTE VILLE, QUÉBEC